



Lettre du Maire de décembre 2021

Au moment où j'écris ces lignes une 5ème vague épidémique liée au covid 19 touche une grande partie de l'Europe. La France demeure relativement épargnée et Merris se prépare activement aux fêtes de Noël en espérant que de nouvelles mesures de restrictions ne viendront pas contrarier les festivités.

Après plus de 15 mois de pause pour motif épidémique la commune est désireuse de relancer les activités associatives et veut encourager le retour de la convivialité dans notre village. Décembre verra donc le retour de manifestations festives.

Un marché de Noël organisé par le Comité de fêtes.

Le conseil municipal a décidé d'accorder au Comité des fêtes une subvention exceptionnelle de 1.000€ qui viendra en soutien à l'organisation d'un feu d'artifice qui se déroulera le 18 décembre à 19 heures 30 à la plaine sportive. Un événement phare dans le programme du marché de Noël qui se déroulera, en salle des fêtes, les 18 et 19 décembre 2021.

Le retour du banquet des aînés pour les 63 ans et plus.

Plus que d'autres les aînés ont mal vécu les mesures de confinement et l'isolement. Consciente de leurs attentes et de leur désir de se retrouver la municipalité a décidé d'organiser un grand banquet le 5 décembre, à 12 heures, salle des fêtes. On rira, on se réglera, on écouterà de la musique, on dansera. Nous vous attendons avec impatience.

Un village de Noël chez HOP FLEURS

L'entreprise Hop Fleurs vous propose les 4 et 5 décembre un « village de Noël ». Au programme des manèges pour petits et grands, des stands de producteurs locaux, la vente de sapins.

Une animation chez « KARENE ».

Le 19 décembre 2021 l'institut vous accueillera de 9h30 à 17 heures en présence de créateurs et d'artisans. Karène vous proposera aussi de nombreuses idées de cadeaux.

Illuminations du village.

Merris sera illuminé à compter du 30 novembre 2021.

La municipalité a consacré 2.000 € au remplacement et à l'achat de nouvelles décorations de Noël. Comme chaque année nous comptons sur vous pour créer une féerie de lumière dans le village en illuminant vos façades. Tous les participants au concours des maisons illuminées recevront une guirlande lumineuse pour que l'année 2022 soit encore plus belle que 2021.

Ce n'est pas une fête mais elle était attendue de longue date.

La fibre optique est enfin déployée dans le village, soit en souterrain, soit en aérien. Attention le raccordement n'est pas automatique. Il vous appartient de contacter un opérateur pour raccorder la boîte, fixée sur un poteau situé sur l'espace public, à votre habitation.

Certaines rues excentrées ne sont pas éligibles. Il s'agit de la Copman straete et de son impasse, de la Palyneck straete, de l'extrémité de la Loon straete Côté RD 642, de la rue de Flêtre n° 920, 990,1030. Si vous souhaitez la fibre, il est nécessaire d'en faire la demande à votre opérateur téléphonique.

Certaines rues nécessitent une création de branchement : Chemin du Halage et rue de Steenwerck ou un raccordement long : Mont de MERRIS.

CAPfibre est notre interlocuteur pour tous les sujets relatifs à la fibre optique dans la commune. Le site CAP-FIBRE www.capfibre.fr regorge d'informations et de renseignements sur le sujet. Vous pouvez aussi contacter Axione au **0800 159 162**.

Un lien pour savoir si une adresse particulière est éligible : <https://e-ftth.axione.fr/eligftth3/gui/public/carte.htm>

Un départ qui fera date dans le village.

Le samedi 27 novembre 2021, s'est tenu le pot de départ à la retraite de Mme Sylvie SLUPEK, fidèle secrétaire de mairie qui s'est occupée de notre village pendant 33 ans et vous êtes nombreux, un jour ou l'autre, à avoir eu recours à ses services. Un article lui sera consacré dans le prochain bulletin municipal.

Nous la remercions pour ses bons et loyaux services et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Mme Nathalie WILLERVAL qui était responsable du CCAS de COMINES lui succède. Nous lui faisons bon accueil et nous lui souhaitons de bien s'intégrer à la vie et à la gestion de notre village.

Dernière nouvelle de la préfecture :

La grippe aviaire est de retour et menace les Hauts de France. Soyez vigilants, surveillez vos volatiles et merci de bien vouloir signaler en mairie toute mort suspecte.

Une année s'achève, une autre s'annonce et nul doute que vous pensez déjà à franchir cette étape dans la joie, en famille et entre amis. Aussi, j'adresse à toutes et à tous mes souhaits de bonnes et heureuses fêtes de Noël ainsi qu'une joyeuse fête de nouvelle année.

Au plaisir de vous accueillir aux vœux du maire le samedi 22 janvier 2022, à 18 h en salle des fêtes

Bien cordialement, votre maire

Yves DELFOLIE

